



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

justice : fonctionnement

Question écrite n° 67865

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la sur-utilisation de papier non recyclable, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de réduire l'utilisation du papier non recyclable en faveur de celui recyclable au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Monsieur le garde des sceaux, ministre de la justice a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire que le contrat de fourniture de papier auprès des services du ministère de la justice et des services et administrations qui s'y rattachent ne prévoit actuellement pas la fourniture de papier recyclable. Cependant, la fourniture de papier recyclable sera prise en compte dans le renouvellement du contrat auprès du prestataire fournisseur de papier dès 2008.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67865

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6219

Réponse publiée le : 9 août 2005, page 7728